Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadjdjid

#### 13340 - Comment le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) priait?

#### question

Pouvez-vous nous expliquer point par point comment le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) priait?

#### la réponse favorite

Louange à Allah.

#### 1.S'orienter vers la Kaaba

1-O musulman! Quand vous voulez accomplir la prière, orientez vous vers la Kaaba, ou que vous soyez; que votre prière soit obligatoire ou surerogatoire. Cette disposition fait partie des piliers de la prière et celle-ci ne saurait être correctement faite sans ladite disposition.

2-La dispotion ne s'applique pas en cas de peur et de combat intense

-on en dispense encore celui qui n'est pas capable de l'observer comme le malade, celui qui se trouve à bord d'un bateau, d'une voiture ou d'un avion et craint que le temps de prière ne soit dépassé.

-on n'en dispense aussi celui qui accomplit une prière de witre ou surerogatoire alors qu'il se trouve sur une monture ou un autre moyen de locomotion. On recommande à un tel fidèle de s'orienter vers la direction de La Mecque au moment de prononcer la formule Allah akbar à l'entame de prière, quitte à s'orienter ensuite là ou l'on peut.

3. Celui qui se trouve en face de la Kaaba doit s'orienter vers cet édifice. Celui qui ne voit pas la

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadidiid

Kaaba, doit en viser la direction.

Le statut de la prière faite sans s'orienter vers la Kaaba par erreur .

4-Si on prie sans être orienté vers la direction de la Kaaba parce qu'un nuage nous aurait empêché de reconnaître la position( grâce aux étoiles) malgré tous les efforts fournis pour y parvenir , la prière effectuée reste valide et n'aurait besoin d'être reprise.

5-Si un homme vient lui montrer la juste direction de la Kaaba alors qu'il est en pleine prière,il doit se retourner tout de suite vers la bonne direction. La prière ainsi faite est valide.

#### 2.La posture debout

6-C'est un pilier de la prière que de la faire debout. La seule exception concerne celui qui prie en cas de peur et de combats intenses. Il est permis à celui-là de prier sur une monture comme cela est permis au malade incapable de se mettre debout. Car un tel malade peut prier assis, s'il le peut.Sinon,qu'il le fasse couché. Celui qui effectue une prière surerogatoire peut la faire sur une Monture ou assis, s'il veut. Dans ce cas, il fait des gestes pour indiquer ses inclinaisons et prosternations.Ceci est valable pour le malade.L'intéressé doit baiser sa tête davantage dans le geste qu'il fait pour indiquer la prosternation .

7-Celui qui prie assis ne doit pas poser un objet sur le sol devant lui pour le soulever afin d'y poser son front en guise de prosternation car il lui suffit de baiser sa tête davantage que quand il indique l'inclinaison, comme nous l'avons mentionné plus haut. Ceci concerne celui qui ne peut pas poser son front sur le sol.

Prier à bord d'un bateau ou un avion

8-Il est permis d'effectuer une prière obligatoire à bord d'un avion et un bateau.

9-On prier en avion ou en bateau assis, si on craint de tomber.

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadidiid

10- Le fidèle affaibli ou d'un âge avancé peut s'appuyer sur un support, notamment un bâton quand il est debout.

Observer les postures debout et assise

11-il est permis d'effectuer les prières nocturnes debout ou assis, sans excuse comme il est permis de les alterner. Dans ce cas, on débute la prière assis, puis on récite le Coran avant de se mettre debout peu avant de procéder à l'inclinaison. Pendant ce temps, on complète la récitation tout en étant debout puis on s'incline avant de se prosterner. Ensuite. On procède de la même manière dans la rakaa suivante.

12-Celui qui prie assis peut se croiser les jambes ou s'asseoir d'une autre manière qu'il juge plus confortable.

Prier en gardant ses chaussures

13-On peut prier pieds nus comme on peut le faire en gardant ses chaussures.

14-Il est préférable d'alterner les deux manières de prier en tenant compte de ce que l'on trouve plus confortable car il faut éviter d'aller mettre ses chaussures pour prier avec ou les ôter pour prier. Si au moment de prier on ne portait pas de chaussures, on prie dans cet état. Si on portait des chaussures , on prie encore dans cet état, à moins à tenir compte d'un facteur accidentel.

15-Celui qui ôte ses chaussures pour prier doit les mettre à sa gauche non à sa droite, à moins qu'un prieur ne se trouve à sa gauche. Dans ce cas, qu'il mette ses chaussures entre ses pieds. Je pense qu'on entend insinuer par là qu'il ne faut pas les mettre devant soi. Voila une règle de conduite que négligent les masses de prieurs puisqu'on les voit prier alors que leurs chaussures sont placées devant eux. Pourtant un ordre vérifié donné par le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) va dans le sens indiqué précédemment.

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadjdjid

#### Prier sur la chaire

16-Il est permis à l'imam de prier dans un endroit surélevé comme la chaire afin d'instruire les fidèles. Il s'y tient debout,prononce la formule Allah akbar, récite le Coran puis s'incline tout en restant sur place. Ensuite, il recule afin de pouvoir se prosterner sur le sol qui abrite la chaire. Puis il retourne à sa position et accomplit la deuxième rakaa comme il l'a fait dans la première.

Nécessité de placer un objet devant soi quand on prie

17- On doit placer une barrière devant soit quand on prie individuellement; qu'on se trouve dans une mosquée ou pas et que celle-ci soit grande ou petite, vu la portée générale de cette parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui): "Ne prie qu'en plaçant une barrière devant toi et ne laisse personne passer devant toi. Si quelqu'un, persiste à le faire, combats-le car il a un complice." (Il entend par là parler de Satan)

18-Il faut placer la barrière tout près de soi, conformément à l'ordre du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui)

19-L'espace qui séparait l'endroit où il(le Prophète) se prosternait et le mur de la mosquée était juste celui qui permet à un mouton de passer. Celui qui se contente de placer la barrière à une telle distance aura fait ce qu'il faut. Compte tenu de ceci , je pense que nous devons savoir que ce que les gens font dans les mosquées que j'ai visitées en Syrie et ailleurs en se plaçant au milieu de la mosquée pour prier loin du mur ou d'une colonne, représente une négligence par rapport à l'ordre donné et appliqué par le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui)

#### La hauteur de la barrière

20-La barrière doit avoir une hauteur d'un empan ou deux , compte tenu de la parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui): "Quand l'un d'entre vous place devant soi un objet de la hauteur de la poignée d'une scelle , il peut prier sans se soucier de celui qui passe au-delà . Par

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadidiid

poignée, on entend le bout de bois monté au sommet de la scelle réservée au chameau. Ce Hadith indique qu'il ne suffit pas de tracer une ligne devant soi, le Hadith allant dans ce sens étant faible.

21-On doit viser directement la barrière car c'est ce qui se dégage apparemment de l'ordre donné de placer une barrière devant soi quand on prie tout seul. Le fait de s'en détourner tantôt vers la droite, tantôt vers la gauche de manière à rester instable ne repose sur aucun argument sur.

22-On peut prier orienté vers un bâton planté dans la terre ou un objet ou un arbre ou une colonne ou vers sa femme couchée dans un lit et drapée ou vers une bête , fût-elle un chameau.

Interdiction de prier derrière une tombe

23-Il est absolument interdit de prier derrière une tombe , qu'elle abrite un prophète ou une autre personne.

Interdiction de passer devant un prieur, même dans la mosquée sacrée

24-Il n'est pas permis de passer entre le prieur et la barrière placé devant lui. Ceci s'applique indifféremment à toutes les mosquées y compris celle sacrée. Tous ces lieux de culte se valent par rapport à cette interdiction à cause de la portée générale de cette parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui): "Si celui qui passe entre le prieur et la barrière placé devant lui savait ce qu'il encourt, il préférerait attendre quarante (ans) au lieu de le faire. "Il s'agit de passer entre le prieur et l'endroit où il va se prosterner. Quant au Hadith selon le quel, le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) aurait prié dans l'aire de circumambulation sans barrière et en laissant les gens passer devant lui, il n'est pas authentique. Encore qu'il n'implique pas que les gens passaient entre lui et l'endroit où il devait se prosterner.

L'obligation d'empêcher qu'on passe devant soi, même quand on est dans la mosquée sacrée.

25-Il n'est pas permis au prieur ayant placé une barrière devant soi de laisser quelqu'un passer

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadidiid

devant lui, compte tenu du Hadith susmentionné et de la parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui): "Quand un prieur place devant lui une barrière pour s'isoler et que quelqu'un persiste à passer devant lui, qu'il le repousse en le tenant à la gorge et s'efforce à l'écarter dans la mesure du possible." Selon une autre version, qu'il tente de l'empêcher - deux fois- s'il persiste, qu'il le combatte car c'est un vrai démon."

Avancer pour empêcher quelqu'un de passer devant soi

26- Il est permis de faire un pas ou plus pour empêcher un être non responsable religieusement comme un enfant ou une bête de passer devant soi.

Ce qui interrompt la prière

27-l'importance de l'usage de la barrière réside dans son aptitude de prévenir l'invalidation de la prière de l'intéressé. Ce qui n'est pas le cas de celui qui n'en dispose pas car sa prière s'invalide quand une femme majeure, une âne ou un chien noir passe devant lui.

#### 3.L'intention

28- Le fidèle doit nourrir l'intention de faire la prière envisagée. Il doit la désigner dans son cœur. C'est le cas pour les prières obligatoires de l'après midi et les prières dites sunna qui les suivent. La formulation de l'intention est soit une condition, soit un pilier. Son exeriorasion est une innovation contraire à la Sunna et elle n'est soutenue par aucun des imams suivis.

4.Le takbiir (Allah akbar)

29-On ouvre la prière en disant: Allah akbar. C'en est un pilier selon la parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui): "la propreté rituelle est la clé de la prière, et Allah akbar en constitue l'entrée et le salut la fin." Autrement dit, En disant Allah akbar on s'interdit tous les actes incompatibles avec la prière et, en procédant au salut on se permet tout ce qui était interdit au

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadidiid

prieur. Par interdiction et permission, on entend parler de l'interdit et dû permis.

30-On ne prononce le takbiir à haute voie que quand on est imam.

31-Il est permis au muezzin de transmettre aux fidèles le takbiir de l'imam en cas de besoin, notamment quand ce dernier est malade ou a la voix faible ou quand le nombre de ceux qui prient derrière lui est important.

32-Celui qui prie sous la direction de l'imam ne prononce le takbiir que quand l'imam a fini de le faire.

La manière de lever les mains

33-Le fidèle lève ses mains en prononçant le takbiir ou avant ou après , ces différentes manières de faire étant conformes à la Sunna.

34-On lève les mains tout en déployant les doigts.

35-On lève les mains jusqu'au niveau des épaules. On peut parfois aller plus loin en les élevant jusqu'aux extrémités des oreilles. Je pense que le fait de tenir l'extrémité inférieure de l'oreille avec la puce n'a pas de fondement dans la Sunna. A mon avis, c'est de la pure obsession.

La position des mains et la manière de faire

36-On pose la main droite sur la main gauche après la prononciation du takbiir.C'est une pratique héritée des prophètes (Benediction et salut soient sur lui ). Puisque le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui ) en a donné l'ordre, il n'est pas permis de faire autrement.

37-On place la paume droite sur la main gauche au niveau du poignet.

38-Parfois on tient la main gauche par la main droite. Quant à la pratique approuvée par des gens

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadidiid

des dernières générations consistant à cumuler la pose dès mains l'une sur l'autre et le placement d'une main par dans l'autre, elle n'a aucun fondement.

L'emplacement des mains

39-On place les mains sur la poitrine. A cet égard, l'homme et la femme agissent pareillement. Je pense que le fait de poser la main ailleurs que sur la poitrine est soit faible, soit sans fondement.

40-II n'est pas permis de poser les mains sur ses flancs.

Rester révérencieux le regard dirige vers l'endroit où l'on vas se prosterner.

41-Le fidèle doit rester révérencieux durant toute sa prière et éviter tout ce qui est susceptible de le distraire, notamment la contemplation de décorations ou gravures. Il faut encore éviter de prier en présence d'un repas désiré ou en résistant à l'envi d'uriner ou de déféquer.

42-Quand le fidèle est debout, son regard doit être dirigé vers l'endroit où il va se prosterner.

43-Le prieur ne doit se tourner ni vers la droite ni vers la gauche. Ce geste est un moment que Satan vole du temps de prière du fidèle.

44-II n'est pas permis de lever son regard vers le ciel.

#### L'invocation préliminaire

45-On ouvre la prière par la récitation de quelques invocations reçues du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui ). Elles sont nombreuses mais les plus célèbres sont: "gloire et louanges à Allah. Ton nom est béni et Tu es le Tres-haut. Il n'y a pas de divinité en dehors de Toi. "L'ordre d'employer cette formule a été donné et il faut l'appliquer régulièrement. Pour s'imprégner des autres invocations, voir la description de la prière, pages 91-95, édition de Maktabtoul maaarif, Ryad.

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadidiid

#### 5-La récitation

46-Le fidèle doit ensuite solliciter obligatoirement la protection divine contre Satan le damné, notamment contre ses fines instigations et souffles.

48-On peut dire parfois:"Je sollicite la protection d'Allah qui entend tout et sait tout contre Satan...

49-On dit secrètement aussi bien dans une prière ou la récitation se fait à haute vu que dans celle où il se fait à voix basse: "Au non d'Allah le Clément le Miséricordieux "

La récitation de la Fatiha

50-Ensuite, on récite la Fatiha complètement y compris la basmala (le premier verset). Cette récitation est un pilier de la prière sans le quel la prière ne serait pas valide. Aussi faut -il que les non-arabes l'apprennent par cœur.

51-Celui qui ne peut pas la réciter peut se contenter de dire: subjanallah, walhamdou lillah, wa laa ilaaha illallah wa Allah akbar wa laa hawla wa laa quwwata illa billah=Gloire à Allah, louanges à Allah, il n'y a pas de divinités en dehors d'Allah, Allah est plus grand, et il n'y a pas de divinité en dehors d'Allah.

52-La Sunna veut qu'on récite la Fatiha, verset par verset,en observant une pause à la fin de chaque verset. On dit, par exemple : au nom d'Allah le Clément , Le Miséricordieux puis on marque une pause avant de reprendre :louanges à Allah le Maître des univers. Puis on marque une pause avant de poursuivre : Le Clément , Le Miséricordieux . Puis on marque une pause,etc.

C'est que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui )faisait toutes ses récitations. Il observait une pause à la fin de chaque verset et ne passait pas immédiatement au verset suivant ,même quand le sens de celui-ci était lie à celui du précédent.

53-Il est permis de dire maalik ou malik.

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadidiid

La récitation à faire par celui qui prie sous la direction d'un imam

54-Celui qui prie sous la direction d'un imam doit réciter le Coran aussi bien dans les prières ou la récitation se fait à haute voix que dans celles où elle se fait à voix basse , quand il n'entend pas la récitation faite par l'imam ou quand ce dernier marque une pause de manière à permettre à ceux qui prient derrière lui de faire leur récitation. Pourtant nous n'en pensons pas moins que cette pause ne s'atteste pas dans la Sunna. J'ai mentionné l'argument de ceux qui sont favorable à cette pause et la réfutation de cet argument dans silsilatoul ahaadith adh-dhaiifa, n° 546,547; tome 2,p.24et26, édition Daar al-maaarif .

La récitation à faire après la Fatiha

55-La Sunna enseigne qu'une fois la Fatiha lue, on récite une autre sourate. Ceci s'applique même dans la prière faite pour un mort.On peut se contenter de quelques versets dans les deux premières rakaa.

56-On peut parfois prolonger ou raccourcir la récitation à faire après la Fatiha en cas de voyage ou d'une crise d'éternuements ou d'une maladie ou des pleurs d'un enfant .

57-La récitation varie souvent en fonction des prières à faire. On l'a prolonge davantage dans la prière de l'aube puis un peu moins dans la première prière de l'après-midi puis dans un peu moins la seconde puis un peu moins dans celle d'isha puis enfin dans celle du coucher du soleil.

58-La récitation à faire dans les prières sûrerogatoires nocturnes doit être bien plus longue.

59- La Sunna enseigne que la récitation soit plus longue dans la première rakaa que dans la seconde.

60-La longueur de la récitation à faire dans les deux dernières rakaa doit être la moitié de celle faite dans les deux premières. Pour en savoir davantage, se référer s'il vous plaît à la Description

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadjdjid

de la prière, p.102.

La récitation de la Fatiha dans chaque rakaa

61-Il faut réciter la Fatiha dans chaque rakaa

62-La Sunna veut qu'on récite le Coran parfois après la Fatiha au cours des deux dernières rakaa.

63-Il n'est pas permis à l'imam de prolonger la récitation de manière à dépasser la limite enseignée par la Sunna car ce serait trop pénible pour ceux qui prient derrière lui, notamment les personnes âgées, les malades, les femmes qui allaitent et les gens occupés.

La récitation à faire à haute voix ou à voix basse

64- On récite à haute voix dans la prière du matin, dans celle du vendredi, dans celle des Deux Fêtes, dans celle entreprise pour solliciter la tombée de la pluie, dans celle faite lors d'une éclipse solaire ou lunaire et dans les deux premières rakaa du Maghreb et d'Isha.

On récite à voix basse dans les deux prières de l'après midi, dans la troisième rakaa du Maghreb et dans les dernières rakaa de l'isha.

65-Il est permis à l'imam de faire entendre un verset parfois même quand il récite dans le cadre d'une prière ou la récitation se fait à vos basse.

66-Quant à la prier dite witre et les prières nocturnes, on les fait tantôt à haute voix, tantôt à voix basse. Dans le premier cas, on élève la voix modérément.

La lente récitation du Coran

67-La Sunna enseigne que le Coran soit lu lentement , sans précipitation mais de manière compréhensible, donc lettre par lettre.Le récitant doit embellir sa voix en psalmodiant dans la

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadjdjid

limite des dispositions fixées par les ulémas spécialistes de l'art de bien lire le Coran tout en évitant de chanter d'une manière innovée, notamment avec un accompagnement musical.

Adresser un rappel à l'imam

68-Celui qui prie derrière l'imam doit venir au secours de ce dernier en cas de confusion dans la récitation

6.L'inclinaison

69- Une fois la récitation terminée, on observe une pause le temps de reprendre son souffle.

70-Ensuite, on lève ses mains comme on l'avait fait au début de la prière lors de la prononciation du premier takbiir.

71-On dit obligatoirement :Allah akbar.

72-On s'incline ensuite de manière à ce que les articulations se stabilisent et que chaque organe se déploie normalement. Ce geste est un pilier de la prière.

La manière de s'incliner

73-On pose ses mains sur ses genoux tranquillement les doigts écartés comme pour bien tenir les genoux. Ceci est un devoir.

74-Le dos doit être étendu de manière droite au point que si on y devrait de l'eau , elle ne coulerait pas.C'est un devoir.

75-On ne se baisse pas la tête et l'on ne la lève pas non plus car elle doit rester au même niveaux que le dos.

76-On doit écarter ses bras de ses flancs.

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadidiid

77-On doit dire pendant la posture inclinée : subhaana rabbiyal adzim=gloire à mon Maître l'Incommensurable trois fois ou plus. Il y a d'autres dhikr à dire pendant ce pilier. Certains sont longs, d'autres moyens et d'autres courts. Se référer à la description de la prière du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) p.132, édition Maktabtou Daar al-maaarif.

#### L'harmonisation des piliers

78-La Sunna veut que la durée des piliers soit harmonisée de sorte que l'inclinaison , la posture debout , la prosternation et la posture assise soient presque de la même durée.

79-Il n'est permis de réciter le Coran pendant l'inclinaison et la prosternation.

Se relever après l'inclinaison

80-Ensuite, on se relève de l'inclinaison. C'est un pilier.

81-En se redressant, on dit: Samia Allahou liman hamidaho: Allah a entendu ceux qui Le louent. c'est un devoir.

82-En se redressant on lève ses mains comme indiqué plus haut.

83-Et puis on reste droit de manière à ce que chaque organe retrouve sa position normale.

84-On dit tout en étant debout: rabbanaa wa laka al-hamd= Notre Maître, la louange Te revient (il existe d'autres dhikr à dire ici) se référer à Description de la prière , p.135. C'est un devoir pour tout prieur y compris celui qui prie sous la direction d'un autre car il complète la posture debout de la même manière que la formule samia Allah...complète le redressement achevé après l'inclinaison. La pose d'une main sur l'autre pendant l'observance de la posture debout après le redressement n'est pas institue car elle ne figure pas dans les enseignements reçus. Pour en savoir davantage, voir Description de la prière du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) 1. S'orienter vers la direction de la Quibla.

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadjdjid

85-La posture debout en question doit avoir la même durée que l'inclinaison comme on vient de le dire.

7.La prosternation

86-Ensuite, on dit obligatoirement: Allah akbar

87-On lève les mains parfois (en disant la formule précédente)

Poser les mains d'abord (en se prosternant)

88-Ensuite. On se prosterne les mains posées sur le sol avant les genoux conformément à l'ordre donné par le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui). C'est ce qui s'atteste dans la pratique reçue de lui qui interdisait de s'agenouiller à la manière du chameau. Celui-ci pose ses pattes avant d'abord quand il s'agenouille.

89-Quand on se livre à la prosternation qui est un pilier, on s'appuie sur ses paumes déployées.

90-On serre les doigts de la mains les uns contre les autres.

- 91- On doit orienter les extrémités des doigts vers la Quibla.
- 92-On doit placer ses paumes au même niveau que ses épaules
- 93- Parfois on peut les placer au niveau des oreilles.
- 94-On doit obligatoirement surélever ses bras au lieu de les étendre sur le sol à la manière du chien.
- 95-On doit bien poser son nez et son front sur le sol car c'est un pilier.
- 96-Les genoux doivent être bien posés

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadidiid

97- Il doit en être de même pour les extrémités des pieds.

98- Celle-ci doivent être dressées car c'est un devoir.

99-lesdites extrémités doivent être dirigées vers la Quibla.

100- Les talons doivent être en ordre.

Se prosterner posément

101-On doit se prosterner posément en s'appuyant sur tous les organes utilisés dans la prosternation, à savoir le front, le nez, les paumes, les genoux et les orteils.

102-Celui qui se prosterne comme on vient de l'indiquer, aura bien observé un pilier de la prière.

103-Prosterné, on dit : subhaana rabbiya al- aalaa trois fois ou plus = Gloire à mon Maître supérieur . Il y a d'autres dhikr à retrouver dans Description de la prière du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) p.145.

194-Il est recommandé de multiplier les invocations tout en étant prosterné car on y est mieux fondé à espérer l'exaucement.

105-La durée de la prosternation doit être égale à celle de l'inclinaison comme indiqué plus haut.

106-Il est permis de se prosterner sur la terre ou sur un dispositif qui la sépare du front comme un tissu, un tapis, une natte ou autre.

107- Il n'est pas permis de réciter le Coran quand on est prosterné.

La manière de s'asseoir entre les deux prosternations

108-Ensuite, on se relève en disant : Allah akbar. Ceci est un devoir.

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadjdjid

- 109- On lève les mains ce faisant.
- 110- Ensuite on s'assoie normalement de manière à ce que chaque organe retrouve sa position. Ceci est un pilier.
- 111- On étend son pied (gauche) sur le sol pour s'asseoir dessus. C'est un devoir.
- 112-On dresse son pied droit.
- 113-On oriente ses orteils vers la Quibla.
- 114-Il est permis parfois de s'asseoir de manière à dresser ses talons.
- 115-On dit en observant cette posture: Seigneur, pardonne-moi. Accorde-moi Ta miséricorde et Ton soutien. Eleve-moi.Pardonne-moi.Accorde- moi une subsistance.
- 116- On peut dire, si on veut: rabbi ighfir lii, rabbi ighfir lii=Maître, pardonne-moi.
- 117-Cette posture assise doit avoir la même durée que la prosternation.
- La Seconde prosternation
- 118- On dit obligatoirement :Allah akbar
- 119-On lève les mains parfois en le disant.
- 120-On procède à la deuxième prosternation qui est un pilier.
- 121-On exécute cette prosternation comme on a fait au cours de la première.
- La pause de repos
- 122-Quand on se relève de la seconde prosternation pour passer à la deuxième rakaa, on doit dire

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadjdjid

:Allah akbar.

123-On prononce parfois ladite formule en levant les mains.

124-On se repose avant de se relever en s'appuyant sur le pied gauche normalement de manière à ce que chaque os retrouve sa position normale.

La deuxième rakaa

125-On se relève du sol en s'appuyant sur ses mains fermées à la manière du pâtissier pour passer à la deuxième rakaa. Cette façon de faire est un pilier.

126-On fait dans la deuxième rakaa ce qu'on a fait dans la première.

127- Toutefois, on ne répète pas l'invocation de début de prière.

128-La deuxième rakaa doit être plus courte que la première.

S'asseoir pour procéder à l'invocation de milieu de prière

129-Une fois la deuxième rakaa terminée, on s'assoit pour ladite invocation. Ceci est un devoir.

130-On s'assoit comme indiqué entre les deux prosternations.

131- Mais il n'est pas permis la de s'asseoir sur ses pieds.

123-On pose sa paume droite sur sa cuisse et son genoux droits de sorte à étendre l'extrémité du poignet droit sur la cuisse.

133-On déploie sa paume gauche sur ses cuisse et genoux gauches.

134- Il n'est pas permis de s'asseoir en s'appuyant sur sa main gauche.

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadjdjid

Le remuement du doigt en le suivant du regard

- 135-On plie tous les doigts de sa main droite et place parfois sa pouce sur son majeur.
- 136- On peut parfois former un cercle avec ces deux doigts.
- 137-On pointe la direction de la Quibla à l'aide de l'indexe.
- 138-On dirige son regard vers ce doigt.
- 139-On remue le doigt tout en invoquant du début à la fin de cette posture.
- 140- Il ne faut pas pointer un doigt de la main gauche.
- 141- On doit agir ainsi chaque fois on en arrive à ce stade de la prière.
- La formule de ladite invocation et des invocations à faire après.
- 142-L'invocation du milieu de la prière en est un devoir qui, omis, nécessite une double prosternation de réparation.
- 143- L'invocation est à réciter à voix basse.
- 144- En voici la formule: at-tahiyyatou lillahi, wa as-salawaatou, wa at-tayyibaatou. As-salaamou alayka ay youha wa wa barakaatouho. As-salaamou alaynaa wa alaa ibaadillahi as-saalihiina. Ashehadou an laa ilaaha illa Allahou wa Ashehadou anna Muhammadan abdouho wa rasoolouho=salutions divines, Bénédictions, et grâces divines).Salut, miséricorde et Bénédiction à toi, salut à nous et aux pieux serviteurs d'Allah! J'atteste qu'il n' y a point de divinité en dehors d'Allah et que Muhammad est son esclave -serviteur et messager.

On trouve dans mon livre sus indiqué d'autres formules vérifiées mais celle que je viens de citer reste la plus authentique.

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadidiid

"Salut au Prophète" reste la formule à employer après le décès du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui). C'est la formule reçue d'Ibn Massoud, d'Aicha, d'Ibn Zoubayr (Puisse Allah les agréer) Pour davantage de détails, se référer à mon livre Description de la prière du Prophète, p.161, édition Maktabatoul Maarif, Ryadh.

145-Ensuite le fidèle prie pour le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) en disant: "Allahoumma salli alaa Muhammad wa alaa Muhammad kamaa salayta alaa Ibrahima wa alaa Ibrahima innaka hamidoun madjiidoun. Allahoumma baarik alaa Muhammad wa alaa aali Muhammad kamaa baarakta alaa Ibrahima wa alaa aali Ibrahima innaka hamidoun madjiidoun =Seigneur, salue Muhammad et la famille de Muhammad comme tu as salué Ibrahima et la famille d'Ibrahima.Benis Muhammad et la famille de Muhammad comme tu as bénis Ibrahim. Tu es certes louable et glorieux.

146-On peut résumer l'invocation ci-dessus citée en disant: "Allahoumma salli alaa Muhammad wa alaa aali Muhammad wa baarik alaa Muhammad wa alaa aali Muhammad kamaa sallyta wa baarakta alaa Ibrahima wa alaa aali Ibrahima innaka hamidoun madjiidoun."=Seigneur, salue Muhammad et la famille de Muhammad et bénis Muhammad et la famille de Muhammad comme tu as salué et bénis Ibrahima et la famille d'Ibrahima. Tu es certes louable et glorieux.

147- Ensuite, le fidèle choisit parmi les invocations citées celle qui lui plait le plus et l'utilise.

La troisième et la quatrième rakaa

148-Et puis il doit dire Allah akbar tout en restant assis.

149-Le fidèle peut parfois lever ses mains e disant Allah akbar.

150-Et puis il se relève pour passer à la troisième rakaa qui est un pilier comme celle qui la suit.

151-Le fidèle se comporte de la même manière dans la quatrième rakaa.

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadjdjid

152-Avant de se relever, le fidèle doit s'asseoir correctement en s'appuyant sur son pied gauche de manière à ce que chaque os retrouve sa position normale.

153-Ensuite, le fidèle se lève en s'appuyant sur ses mains comme il l'avait fait quand il passait à la deuxième rakaa .

154-Il doit réciter la Fatiha dans les deuxième et troisième rakaa.

155-Il peut y ajouter un verset ou plus.

Qounote ou invocation solennelle et son emplacement

156-La Sunna prévoit le recours à cette invocation au profit des musulmans lors de l'avènement d'un grand malheur.

157-L'invocation est à faire après l'inclinaison et après avoir dit : rabbanaa wa laka al-hamd.

158-Il n'y a pas d'invocations régulières à dire ici. On choisit la formule adaptée au malheur.

159-On lève les mains en prononçant cette invocation.

160-On prononce l'invocation à haute voix si on est imam.

161-Ceux qui prient derrière l'imam disent : amen.

162-Une fois l'invocation terminée, on dit Allah akbar en se prosterne.

La quonote à faire dans le cadre du witre, son emplacement et sa formulation

163-Il est institué de recourir à la quonote parfois dans le cadre du witre.

164- On le fait avant l'inclinaison, contrairement à celle prononcée lors d'un malheur.

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadidiid

165- En voici la formulation: Allahoumma ihdinii fiiman hadayta wa aafinii fiiman aafayta wa tawallanii fiiman tawalayta wa baarik fii maa aatayta wa quinii sharra maa quadayta fa innaka taqdii wa la yoqdhaa alayka wa innaho laa yudhallou man waalayta wa laa yuazzou man aadayta ta baarakta rabbanaa wa tawalayta wa laa mandja minka illayka..=Seigneur, guide-moi avec ceux que Tu guides.Pardone-moi parmi ceux à qui Tu pardonnes.Prends -moi en charge parmi ceux que Tu prebdras en charge . Bénis ce que Tu m'as donné.Protege-moi contre Tes pires jugements.Tu juges sans être jugé .Ton allié ne sera pas humilie.Ton ennemi ne sera pas honore.Notre Maître,Tu es la haute source de la Bénédiction .Point de salut si ce n'est auprès de Toi."

166-Cette invocation est puisée dans les enseignements du Messager (Bénédiction et salut soient sur lui), d'où la permission de son usage qui (de surcroît) s'atteste dans la pratique des Compagnons (Puisse Allah les agréer.)

167-Et puis on s'incline puis se prosterne, comme indiqué plus haut.

L'ultime invocation et la manière de s'asseoir pour la prononcer

168-On s'assoit pour cette ultime invocation. Sa prononciation et le fait de s'asseoir pour le faire font partie des devoirs de la prière.

169-On s' y prend comme on l'a fait lors de l'invocation du milieu de la prière.

170-A l'exception du fait qu'ici on s'assoit de manière à placer son pied droit sous sa jambe droite (warik)

171-On maintient le pied droit dressé.

172-On peut l'étendre parfois.

173-On place sa paume gauche sur son genou en l'y appuyant.

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadjdjid

Nécessité de prier pour le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui)et de demander la protection contre quatre.

174-Au cours de cette ultime invocation, on doit prier pour le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui). Nous avons déjà cité lors de l'évocation de l'invocation du milieu de prière certaines de ses formules.

175-La demande de protection contre les quatre doit être formulée comme suit: Allahoumma innii aoudhou bika min adhaabi djahannama wa min adhaabi al-qabri wa min fitnatil Mahyaa wal mamaati wa min sharri fitnatil massiih ad-dadjdjaal=Seigneur, je sollicite Ta protection contre le châtiment dans la Géhenne et contre le châtiment dans la tombe et contre les épreuves de la vie et celles de la mort et contre l'épreuve de l'anti-Christ.

L'épreuve de la vie consiste dans les tentations et plaisirs de la vie d'ici-bas. L'épreuve de la mort est celle subie dans la tombe et l'interrogatoire à mener par les deux anges. L'épreuve de l'anti-Christ consiste dans les choses extraordinaires accomplies par ce personnage, qui entraîneront l'égarement d'un grand nombre de gens en raison de leur adhésion à sa prétention à la divinité.

L'invocation de fin de prière

176-On prononce une invocation au profit de soi-même en en puisant la formule dans ce qui s'atteste dans le livre et la Sunna. On y trouve un grand nombre de bonnes formules. Si on n' en connaît aucune par cœur, on se contente de ce qu'on peut dire parmi les formules utiles à sa foi et sa vie mondaine.

L'ultime final et les différentes manières de s'y prendre

177-On salue en se tournant vers la droite de manière à monter sa joue droite. Ceci est un pilier de la prière.

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadidiid

178- Et puis on se tourne vers la gauche de manière à montrer sa joue gauche, même si on terminait la prière faite pour les morts.

179-l'imam salue à haute voix sauf quand il s'agit de la prière faite pour les morts.

180-Les formules à employer se présentent comme suit:

La première : as-salaamou alaykoum Wa rahlatoullah wa barkatouho en se tournant vers la droite puis as-salaamou alaykoum Wa rahlatoullah wa barkatouho en se trouvant vers la gauche.

La Deuxième : as-salaamou alaykoum Wa rahlatoullah

La troisième : as-salaamou alaykoum Wa rahlatoullah wa barkatouho en se tournant vers la droite puis as-salaamou alaykoum en se tournant vers la gauche.

La quatrième consiste à saluer une seule fois en se penchant légèrement vers la droite.

Frère en islam, voila ce que j'ai pu vous résumer à propos de la manière de prier du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui). J'ai tenté d'utiliser une approche claire si saisissable pour vous que vous en arriveriez à croire que vous voyez ce qu'on vous explique!

Si vous priez comme on vous l'a expliqué, j'espère qu'Allah le Très- haut agréera vos prières puisque vous vous seriez conformé à la parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui): "Priez comme vous me voyez prier."

En outre, veillez à ne pas oublier de vous concentrer et de rester révérencieux. Car c'est là qu'il y a la grande finalité que vise le fidèle qui se met debout devant Allah le Très -haut. Plus vous réussissez à réaliser ce que je vous ai décrit en termes de révérence et de conformité avec la manière de prier du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui), plus importants seront les fruits que vous êtes en droit d'espérer ,fruits auxquels notre Maître qui est la source de la plus haute Bénédiction a fait allusion en ces termes: "Certes, la prière évite les turpitudes et l'abominable."

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadjdjid

Pour conclure, nous demandons à Allah le Très-haut d'agréer notre prière et le reste de nos actes et de nous en garder la récompense jusqu'au jour où nous Le rencontrerons (jour où ni biens ni enfants ne profiteront qu'à celui qui se présentera à Allah le cœur sain.)

Louanges à Allah, le Maître des univers.